

Association Communale de Chasse Agréée
de Cournanel

Convocation à l'assemblée générale
Pour la saison 2024/2025

L'assemblée générale de l'A.C.C.A. aura lieu au « pèladou »
1 rue d'Al Treil « chez Félicien »
le vendredi 24 mai 2024 à 18 h 00

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- * Compte rendu moral et financier,
- * Approbation des comptes de l'année écoulée et projet de budget pour la saison à venir,
- * Décision concernant la création d'une AICA grand gibier uniquement regroupant les ACCA de Cournanel, Magrie et Tourreilles
- * Montant des cotisations pour la campagne 2023/2024
- * Modification des statuts (si nécessaire)
- * Renouvellement des membres du conseil d'administration (si nécessaire)
- * Questions diverses

Le Président
Guillaume GARRIGUE